Hg. A. S. 261, Biogr. rel. can., N07

NOTES BIOGRAPHIQUES

SUR

L'APOSTAT CHINIQUY

Né à Kamouraska, le 30 juillet 1809, il était fils de Chs Chiniquy, alors étudiant en Droit, et de Reine Perrault. A l'âge de huit ans, il fut envoyé à l'école de Saint-Thomas de Montmagny. De retour à la Malbaie, où demeurait son père, il eut le malheur de le perdre le 19 juillet 1821. Son oncle, M. Amable Dionne de Kamouraska, recueillit l'orphelin, et après lui avoir fait donner des leçons de latin par le vicaire de la paroisse, il le plaça, en 1822, au Séminaire de Nicolet. Mais en 1825, M. Dionne cessa de payer pour lui et le mit à la porte de sa maison, le reconnaissant indigne de faire partie de son honorable famille. (1) Les abbés Leprohon et Brassard le retinrent au Séminaire de Nicolet où il termina ses études en 1829. Quelle opinion ses condisciples avaient-ils de lui ? Les uns le regardaient comme un saint Louis de Gonzague, les autres comme un hypocrite de la plus belle eau. Quoiqu'il en soit, on lui donna la soutane, et après avoir fait sa théologie à Nicolet, où il enseignait en même temps, il fut ordonné prêtre, le 21 septembre 1833, puis nommé vicaire successivement à Saint-Charles, à Charlesbourg et à Saint-Roch de Québec. Le 21 septembre 1838, on lui confia la cure de Beauport. Il prétendit, un jour, y avoir eu une vision et avoir été favorisé de l'apparition de sainte Philomène. Le misérable fourbe qu'il était déjà fit même faire un tableau pour perpétuer le souvenir

(1) Je puis certifier que l'honorable Amable Dionne était l'ami des Seigneurs Plessis, Panet et Provencher. La plus grande douleur de sa vie a été de voir son indigne neveu, devenir, de mauvais catholique qu'il avait toujours été, un mauvais prêtre ; mais ce n'était pas sa faute !

BIBLIOTHEQUE S.M.E. QUEBEC

de ce prétendu miracle. Plus tard quand, après sa révolte, il parlait contre les miracles devant les Canadiens des Illinois, un d'entre eux lui rappela ce fait, à sa grande déconfiture. Et, pour se tirer d'affaire, Chiniquy répondit qu'alors il était payé par les évêques pour parler en faveur des miracles!

Le 28 septembre 1842, l'évêque le transféra à Kamouraska où il scandalisa un grand nombre de familles par sa mauvaise conduite. Un fait absolument certain, c'est que son oncle, l'Honorable Amable Dionne, lui défendit l'entrée de sa maison, et que bien des parents envoyaient leurs enfants à confesse dans les paroisses voisines, pour les protéger contre le voisinage délétère du curé.

En 1846, la tradition rapporte qu'il fut pris en flagrant délit de faute contre les mœurs; il dut quitter le diocèse de Québec et entrer au Noviciat des Pères Oblats de Longueuil. Mais nous n'avons rien d'officiel dans nos archives de l'archevêché, au sujet de son crime, car il n'y eut pas d'enquête canonique. Ce qui est certain, c'est que ce mauvais prêtre, se sentant perdu, fit de solennels adieux à ses paroissiens de Kamouraska, et leur annonça qu'il s'en allait entrer dans un ordre religieux, pour y mener une vie plus parfaite!

Le 1er sept. 1847, il sortit de chez les Oblats et se mit à prêcher la Tempérance dans plusieurs paroisses du diocèse de Montréal. Son succès et sa popularité furent immenses. Il entraînait les foules, les séduisait et les touchait jusqu'aux larmes. Mais ses mœurs étaient déplorables. Averti plusieurs fois par Monseigneur Bourget, il semble qu'il ait été perdu par l'ambition, l'orgueil et la vanité. Plutôt je crois qu'il n'avait aucune foi et qu'il jouait une ignoble comédie.

Le 28 sept. 1851, l'évêque de Montréal lui retire tous ses pouvoirs. Le 6 octobre, il lui écrit: «je voudrais que le sincère repentir allât jusqu'au plus profond et au plus intime de votre cœur.»

Quelques jours après, 19 octobre 1851, l'évêque de Québec lui donne son *exeat* pour le diocèse de Chicago, sans un seul mot de recommandation. On sait ce que fit ensuite le misérable prêtre. Il s'empara des douze cents familles canadiennes dispersées dans les environs de Chicago et les réunit dans un certain nombre de missions. En 1852, il vint au Canada pour

en emmener d'autres avec lui. Les prêtres de Québec ne voulurent pas le recevoir : les curés de Kamouraska, de Saint-Denis, de la Rivière-Ouelle, non seulement lui refusèrent la permission de dire la messe, mais encore lui fermèrent la porte de leurs presbytères. Ils le connaissaient !

De retour aux Illinois, il y continua son œuvre néfaste et travailla efficacement au schisme. Tous les moyens lui semblaient bons pour arriver à ses fins. Il voulait commander, s'enrichir et satisfaire ses passions. Au reste, il entretenait ses ouailles dans une terrible ignorance, ne faisant presque jamais de véritable instruction religieuse. Maintes fois dénoncé aux évêques, Mgr Vendervelde, Mgr O'Regan et Mgr Duggan, il ne tenait compte ni des avis, ni même des interdictions, se moquait de tous et continuait de dire la messe.

Voici ce qu'écrivait M. le Grand Vicaire Mailloux à Mgr l'évêque de Dubuque, administrateur de Chicago, le 28 mars 1858. Il faut dire ici que M. le Grand Vicaire Mailloux avait été envoyé par l'évêque de Québec pour combattre Chiniquy et convertir les canadiens qu'il avait perdus :

« Il y a un an que je suis ici. J'ai très bien connu M. Chiniquy au Canada. Je sais la conduite morale qu'il y a tenue, mais ce n'est pas le temps d'en parler...»

« 1° Avant d'interdire M. Chiniquy, Mgr O'Regan avait... reçu des dépositions graves contre la conduite morale de M. Chiniquy. Je connais parfaitement ces faits et les personnes.

« 2° Le dimanche qui suivit l'interdit lancé contre M. Chiniquy, le 19 août 1856, l'évêque fit publier, dans l'église de Bourbonnais et de l'Erable, qu'il avait suspendu M. Chiniquy de ses fonctions.

« 3° M. Chiniquy ayant violé cet interdit, l'évêque O'Regan le fit excommunier publiquement le 3 septembre suivant.

« 4° L'été dernier 1857, l'évêque de Chicago donnait sous serment devant les Magistrats de Chicago, un affidavit certifiant qu'il avait interdit M. Chiniquy le 19 août 1856, et excommunié le 3 septembre...

« Des accusations affreuses pèsent sur la tête de Monsieur Chiniquy : 1° il a été accusé devant témoins en présence de l'évêque O'Regan, d'avoir fait lui-même brûler l'église de Bourbonnais, le 5 juin 1853. M. Chiniquy ne s'est jamais lavé

de cette accusation publique ; 2° M. Chiniquy a demandé de l'argent au Canada pour rebâtir l'église de Bourbonnais, et il est accusé d'avoir eu $2000.00 qu'il a gardées pour lui ; 3° M. Chiniquy avait en Canada et a encore ici la réputation d'être un homme de la plus insigne immoralité. Des femmes en grand nombre qu'il a séduites ou essayé de séduire sont prêtes à en rendre témoignage. Ceux, ici, qui ont vécu dans l'intimité de M. Chiniquy, disent hautement qu'il a perdu la foi depuis longtemps et qu'il est un infâme hypocrite. »

Après son excommunication du 3 septembre 1856, M. Chiniquy continua de dire la messe. On voit que, pour gagner du temps, il essaya de se réconcilier avec son évêque, et, le 25 novembre 1856, il lui écrivit une lettre de soumission en lui demandant de lever les censures portées contre lui. Cette lettre a été reproduite par Mgr Bouget, évêque de Montréal, dans une longue lettre pastorale adressée aux canadiens catholiques de Bourbonnais. Mgr Bouget y prouve que Chiniquy est un menteur et un fourbe d'après ses propres écrits, et prie les catholiques de ne plus le suivre dans ses égarements et sa révolte.

Le 27 mars 1858, M. Chiniquy écrit à M. Mailloux :

« Mon cher M. Mailloux,

« J'ai le bonheur de vous informer que j'ai fait la paix avec notre bon évêque Smith, administrateur du diocèse. Le révérend M. Dunn sera avec moi, à midi, chez vous, pour vous demander à diner et vous porter l'acte canonique de ma soumission. En attendant, aidez-moi à remercier le bon Dieu qui a mis fin à ces déplorables divisions.

« Et croyez-moi bien
« Votre dévoué serviteur,
« C. Chiniquy Ptre,
« Missionnaire de Sainte-Anne. »

L'original de cette lettre est aux archives de l'Archevêché de Québec.

MM. Chiniquy et Dunn se présentèrent donc chez M. Mailloux, mais comme ils n'avaient pas de lettre de l'Administrateur, la démarche n'eut aucun résultat. En fait, Mgr Smith ne permit jamais à M. Chiniquy de célébrer les saints mystères et ne le releva pas des censures qu'il avait encourues.

Le 1er avril 1858, Chiniquy écrit à M. Mailloux qu'il fait une retraite et il demande que l'on fasse la paix. Il veut se convertir. « Vous savez, dit-il, combien je suis faible et pécheur. Ah ! ne me rendez donc pas plus faible et plus pécheur en me poussant au désespoir. » (1) Le malheureux ne se convertit pas. Le 3 août 1858, Mgr Duggan, évêque de Chicago, l'excommunia publiquement et en présence d'une foule énorme ; ce fut la fin d'une ignoble comédie. Chiniquy ne pouvait plus se dire catholique après cela. Il aurait bien voulu continuer de l'être, pour jouir et commander dans l'Eglise. Ce n'est pas lui qui est sorti de l'Eglise, c'est l'Eglise qui l'a rejeté et vomi. Alors il se déclara protestant et tâcha de garder dans le schisme et l'hérésie toutes les âmes qu'il avait perdues. Les missionnaires canadiens finirent par avoir raison de ses ruses et de ses mensonges. Presque toutes les familles égarées revinrent au bercail.

Pendant plusieurs années, l'apostat plaida contre l'évêque pour garder la propriété de l'église de Sainte-Anne. Il fut condamné par tous les tribunaux. Le jour où il devait remettre cette église, elle fut détruite par un incendie.

Chiniquy a violé ses vœux solennels. Il s'est marié en 1864. Après avoir demeuré à Sainte-Anne (Illinois), plusieurs années, il voyagea beaucoup, quêta, vendit des livres infâmes contre la religion catholique, vint plusieurs fois en Canada, alla prêcher en Angleterre, en Ecosse, jusqu'en Australie. Il a fait partout un mal énorme.

Lorsqu'il se présenta à Québec en 1859, Mgr Baillargeon écrivit pour défendre aux fidèles d'aller entendre l'apostat. « Vous savez tous que M. Chiniquy s'est révolté contre son « évêque et par conséquent contre l'Eglise ; qu'il a déclaré « publiquement qu'il n'appartenait plus à l'Eglise Catholique...»

« Ce sont des faits publics...... devenus trop évidents par la « conduite impie qu'il a tenue depuis quelques années dans le « diocèse de Chicago où il a porté le scandale à son comble et « entrainé dans la ruine un grand nombre d'âmes faibles. C'est « encore un fait public que M. Chiniquy a été excommunié et « qu'il est demeuré dans son excommunication. »

(1) Archives de l'Archevêché de Québec.

M. Chiniquy est mort à Montréal, le 16 janvier 1899, en apparence dans l'impénitence finale. Six jours avant sa mort, il avait dicté son testament religieux publié dans la *Montreal Gazette* et dans lequel il répète tous ses blasphêmes contre l'Eglise catholique.

MGR H. TÊTU.
Procureur de l'Archevêché
de Québec.

DATE LIMITE

6/6/1968			

PRINTED IN U. S. A.